**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)**
**Assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)**
**du lundi 28 septembre 2026**

**PROCÈS-VERBAL**

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 28 septembre 2026 à 19h00 Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870, avenue De Salaberry, salle 322.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

| | |
|---|---|
| - M. Anthony Cadoret | Président |
| - Mme Juliette Cauchon | Secrétaire |
| - Mme Ludivine Piacentile | Administratrice |
| - Mme Francine DeBlois | Administratrice |
| - M. Emmanuel Hudon | Administrateur |
| - M. Marc-Antoine Carrière | Administrateur |

**Membres sans droit de vote :**

| | |
|---|---|
| - Mme Mélissa Coulombe-Leduc | Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants |

**Excusés :**

| | |
|---|---|
| - Mme Yasmine Alami | Administratrice |
| - Mme Mihanta Randria | Administratrice |
| - M. John Cisco | Administrateur |
| - M. Hugo Plante | Trésorier |
| - M. Xavier Bernier-Prévost | Administrateur |

**AUTRES PARTICIPANTS :**

| | |
|---|---|
| - M. Daniel Leclerc | Conseiller en consultations publiques |
| - Emmanuel Bel | Conseiller en urbanisme, Gestion du territoire |
| - Simon Guillemette | Conseiller en urbanisme, Planification de l'aménagement et de l'environnement |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 24 personnes assistent à l'assemblée et 14 en ligne.

## 26-09-01 Accueil et ouverture de l'assemblée

M. Anthony Cadoret ouvre la réunion à 19h01. Il accueille les personnes présentes et rappelle le fonctionnement et les mandats du conseil de quartier.

## 26-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Anthony Cadoret procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION de Mme Juliette Cauchon, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Francine DeBlois, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

## 26-09-03 Adoption des procès-verbaux des deux dernières rencontres

### Résolution CQSJB 26-22

SUR PROPOSITION de Mme Ludivine Piacentile DÛMENT APPUYÉE PAR M. Emmanuel Hudon, IL EST RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de mai et d'août 2026.

Adopté à l'unanimité.

## 26-09-04 Période de la conseillère municipale

Mme Mélissa Coulombe-Leduc transmet les points d'information suivants :

- Réparation en asphalte peu élégante d'un trottoir de la rue Saint-Claire. C'est temporaire pour l'hiver, en 2027 le trottoir sera réparé avec du béton pour plus d'harmonie.
- L'opération de nettoyage de graffitis sur la rue Saint-Olivier : beaucoup de remorquages et de contraventions ont été données dans ce cadre-là. Mme Mélissa Coulombe-Leduc fait un suivi de ce dossier pour comprendre la séquence des événements.
- Le marathon Beneva aura lieu la semaine prochaine. Aucun impact n'est relevé pour Saint-Jean Baptiste, mais le trajet passera par Grande Allée. Le trajet est disponible en ligne.
- Dans la nuit du 4 au 5 octobre fermeture de la ciruclation entre Turnbull et le Parc de l'Amérique française pour le déplacement du réseau d'égouts et d'évacuation des eaux pluviales en vue de la réalisation des travaux du tramway. Une portion de Turnbull (entre Renée Lévesque et Crémazie) va être fermée également. Les entraves sont disponibles en ligne. Il est possible de s'abonner au système pour recevoir les alertes concernant les entraves par courrier ou par téléphone.
- En lien avec les travaux sur les conduites, une rencontre d'information est organisée demain soir. Les plans locaux de circulation seront présentés dans le cadre de cette rencontre.
- L'appel à projets pour les projets de sécurité routière est disponible cette année pour les conseils de quartier en lien avec les établissements scolaires. Le programme est ouvert jusqu'au 30 novembre.
  > M. Anthony Cadoret en profite pour faire un appel à tous : il est possible de proposer un projet qui pourrait être soumis à ce programme de financement.
- Pavés changés sur la rue Saint-Olivier : opération menée par l'entrepreneur à ses frais.
- Le CPE Coop Saint-Jean Baptiste au coin de Sutherland et Saint Jean-Baptiste est sur le point d'ouvrir. Ils sont à la recherche de bénévoles pour le montage de meubles. Au printemps, le gouvernement a révisé la manière dont les places en garderie sont priorisées. Les municipalités sont désormais obligées de donner une contrepartie au gouvernement pour que des résident.e.s d'un quartier puissent accéder à une place dans leur CPE de proximité. Pour le moment, les propositions de contreparties proposées ont toutes été refusées. Les discussions sont encore en cours. Le CPE va ouvrir fin octobre.
- Rappel de l'existence d'une trousse d'accueil de propriétaires de bâtiments dans le quartier Saint-Jean Baptiste. Disponible en ligne ou sur demande au 311.

## 26-09-05 Période de questions et commentaires du public

Projet

- M. Emmanuel Hudon demande quelle réflexion a été menée pour bâtir les cheminements et plans de circulation qui seront présentés le lendemain. Il propose que le conseil de quartier soit associé à la réflexion sur les plans de circulation.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les équipes souhaitent commencer par prendre des données relatives au volume des flux avant de mener une réflexion plus avancée.

- Une personne demande si une mise à jour des feux de circulation est prévue, car cela crée des irritants. Elle cite notamment le fait que des feux continuent de signaler des virages à gauche alors de nouvelles interdictions de tourner à gauche sont en fonction, ce qui crée de l'attente inutile, ou encore une rue fermée pour travaux mais pour laquelle le feu est encore en fonction, ce qui crée également de l'attente.
- M. Emmanuel Hudon appuie sur le remorquage abusif qui a été effectué lors de l'opération de nettoyage de graffitis. Il souligne que de nombreuses rues étaient l'objet d'interdiction de stationnement dans le quartier et que le nombre de places pour les besoins de stationnement des résident.e.s du quartier était alors insuffisant. Il remarque également que l'interdiction est en cours jusqu'à 17h alors que généralement les travailleurs terminent les travaux à 15h, ou encore l'interdiction en cours le vendredi alors que les travailleurs ne sont pas en opération le vendredi.
- Une personne demande si la Ville peut annuler les contraventions.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les constats d'infraction relèvent du judiciaire et non plus du politique, mais qu'effectivement la Ville doit clarifier la séquence. Les tréteaux peuvent être installés jusqu'à 15h la veille. Mais de nombreuses informations sont diffusées à ce sujet et la Ville mène actuellement des investigations pour savoir comment s'est passé le déroulé des opérations. Elle assurera un suivi à ce sujet.

- M. Emmanuel Hudon évoque dans la côte Salaberry, qu'un trottoir se termine dans le vide après la courbe. Aucune rampe n'est installée. Des personnes, y compris des personnes à mobilité réduite, se retrouvent ainsi en danger. Il demande que l'arrêt du trottoir soit indiqué.

> M. Anthony Cadoret propose de prendre une résolution à ce sujet.

## Résolution CQSJB 26-23

CONSIDÉRANT l'arrêt subit du trottoir côté Est entre la rue de la Tourelle et la Côte Salaberry,
CONSIDÉRANT l'absence de signalisation informant les piétons de l'arrêt du trottoir,
CONSIDÉRANT la vulnérabilité à laquelle sont exposé.e.s les piéton.ne.s qui poursuivent leur cheminement au-delà du trottoir,

SUR PROPOSITION de Mme Francine DeBlois DÛMENT APPUYÉE PAR M. Emmanuel Hudon, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de revoir l'aménagement et la signalisation du trottoir entre la rue de la Tourelle et le bas de la Côte Salaberry.

Adopté à l'unanimité.

- Mme Ludivine Piacentile demande s'il est intéressant d'adopter une résolution en réaction aux changements de critères pour la priorisation des places en crèche.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que cela déborde du champ de compétences municipal.
> M. Anthony Cadoret propose d'en reparler au point Varia en fin d'assemblée.

- Mme Francine DeBlois critique la page Facebook du quartier, qui est un espace numérique d'échanges et de partage d'informations sur le quartier, géré par un administrateur unique qui bloque l'accès de certains à la page. Son propre accès est bloqué à cette page. Elle critique le fait que les opinions différentes ne soient pas entendues. Elle demande que la conseillère municipale se dissocie de cette page pour garantir un même accès à l'information à toutes et tous.

> M. Anthony Cadoret propose d'en discuter maintenant ou d'inscrire ce sujet comme point à l'ordre du jour du prochain.
> M. Emmanuel Hudon propose que le conseil de quartier écrive à la SDC pour demander une position officielle de la part de la SDC.

Projet

> M. Anthony Cadoret rappelle que la dernière fois que le conseil de quartier s'est saisi de ce sujet, il avait été demandé à la SDC de devenir administratrice de la page Facebook. La requête avait été refusée.
> M. Marc-Antoine Carrière souligne que plusieurs autres canaux d'information existent pour les personnes qui n'ont pas accès à cette page : la Ville a plusieurs outils pour communiquer les informations, et le conseil de quartier pourrait aussi imaginer un canal de communication pour relayer les informations importantes. Il souligne que le groupe Facebook est une autorité citoyenne et que le conseil de quartier n'a aucune autorité sur ce groupe Facebook ou sa modération.
> Une personne du public propose d'inviter les personnes exclues du groupe Facebook à venir témoigner lors du prochain conseil de quartier. Le fait d'être mis à l'écart de cette page a des conséquences, et notamment de ne plus faire partie des réseaux de troc et de solidarité; en plus du manque d'accès à l'information. Elle demande que le conseil de quartier et la conseillère municipale n'utilisent plus ce groupe.
> Mme Mélissa Coulombe-Leduc partage l'information sur sa propre page avant de partager sur les groupes de citoyen.ne.s. Elle explique qu'elle-même en début de mandat n'a pas été acceptée dans un groupe de Montcalm sous prétexte qu'elle n'y résidait pas. Depuis, 2 autres groupes ont vu le jour, pour des problématiques similaires aux enjeux soulevés.

## 26-09-06 Thématique de la rencontre : À la croisée des chemins : Saint-Jean-Baptiste entre patrimoine, densification et transformation urbaine

M. Marc-Antoine Carrière, formé en architecture et administrateur du conseil de quartier, assure une présentation qui propose de réfléchir au futur du quartier, dans un contexte de métamorphose qui accompagne l'arrivée du tramway.
Il souligne la posture actuelle de la Ville qui est en faveur d'une densification, ce qui crée un effet de pression pour le quartier, qui est en centre-ville et qui présente des opportunités de densification.
Définition des termes, rappel de l'histoire de la politique de protection et conservation du patrimoine bâti. Il donne des exemples de monuments protégés dans le quartier. Il détaille la nomenclature des différentes classes de protections définies par le CUCQ (arrondissement historique, aires de protection, classements patrimoniaux)
Il critique le manque d'analyse architecturale dans le cadre d'analyse de la commission d'urbanisme.
Les MRC ont actuellement l'obligation de tenir un inventaire du patrimoine bâti avant 1940.
Le système de classement pour définir une valeur patrimoniale est la même pour des églises que pour des maisons et ne tient pas compte des modifications fonctionnelles qui ont été réalisées.
Il détaille les différents types de valeurs sous-tendues dans le système de classification des bâtiments afin de définir sa valeur patrimoniale ou non.
Il détaille les principes de l'analyse typo-morphologique avant de faire une analyse typo morphologique sommaire du faubourg Saint-Jean-Baptiste.
Il détaille images à l'appui les caractéristiques bâtimentaires des maisons du quartier.
Ensuite, il discute de nouveaux bâtiments plus récents et de leur intégration plus ou moins réussie dans le cadre typo-morphologique du quartier.
Il finit par présenter la question des vues qui a été structurante jusqu'à récemment dans la question d'aménagement de la ville qui "scénographient" le paysage.

Les discussions sont décalées à la prochaine réunion du conseil du quartier.

## 26-09-07 Demande d'opinion sur les changements à la réglementation de l'hébergement touristique commerciale en haute-ville

Mme Mélissa Coulombe-Leduc pose le contexte de la consultation : la Ville a décrété un moratoire sur l'hébergement touristique commercial, surtout dans le Vieux-Québec. Une subvention de 2.15 millions de dollars a été obtenue par la Ville de la part du gouvernement fédéral pour la lutte et l'hébergement touristique pour embaucher plus d'inspecteurs mais aussi pour assurer une planification et donc valider et vérifier que les zonages proposés au PPU sont toujours d'actualité et

pertinents. Pour ce qui concerne le quartier, il s'agit principalement de savoir ce qu'on veut faire des terrains disponibles restants, et de protéger le logement existant.

M. Daniel Leclerc précise que la consultation écrite se poursuit jusqu'au 5 octobre.

M. Emmanuel Bel et M. Simon Guillemette, conseillers en urbanisme, assurent la présentation.

La présentation des modifications réglementaires proposées et le compte rendu de la consultation sont accessibles en ligne.

À la majorité, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste recommande d'accepter les demandes de modifications réglementaires et aussi de retirer l'usage C10 Hébergement touristique de la zone 13003Md.

## 26-09-08 Trésorerie et correspondance

M. Hugo Plante étant absent, le point est remis.

## 26-09-09 Varia

Mme Ludivine Piacentile a contacté les CPE du quartier et des quartiers voisins qui déplorent tous le retrait des critères de proximité par code postal ou par quartier pour prioriser l'admission des enfants.

### Résolution CQSJB 26-24

Attendu le contexte de travaux et les entraves à la mobilité en haute-ville
SUR PROPOSITION de M. Emmanuel Hudon, DÛMENT APPUYÉ par Mme Juliette Cauchon, IL EST DÉCIDÉ QUE le conseil de quartier :

- APPUIE la pétition *Pour que la proximité résidentielle compte dans l'accès aux milieux de garde subventionnés*, disponible en ligne.
- DEMANDE au gouvernement de ramener le critère de proximité résidentielle dans l'accès aux places en CPE, et d'appuyer la Ville de Québec dans ces démarches pour trouver des solutions.

Adopté à l'unanimité.

## 26-09-10 Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

| | |
|---|---|
| M. Anthony Cadoret<br>Président de séance | M. Juliette Cauchon<br>Secrétaire du conseil de quartier |

Projet